

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de la Famille

Le Ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de la Famille a été informé d'un incident survenu au sein du Shelter Cap l'Espoir concernant la présence alléguée de pain moisi (pain burger) dans des repas préparés pour des résidents du Shelter, géré par le « National Children's Council (NCC) » mardi dernier.

Dès que les faits ont été portés à l'attention du ministère, des mesures immédiates ont été prises afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants concernés. À ce stade, aucun cas de maladie ou de contamination ou d'allergie alimentaire n'a été signalé.

Le ministère affirme avec force prendre cette situation avec le plus grand sérieux. Une enquête administrative interne a été enclenchée afin de faire toute la lumière sur les circonstances de cet incident et d'établir les responsabilités. La personne responsable de la cuisine a été, immédiatement, remplacée au Shelter Cap l'Espoir afin d'assurer la continuité du service.

Le dossier a également été référé aux autorités compétentes, dont la police et le bureau sanitaire de Rivière du Rempart, pour les enquêtes et les suites nécessaires à cette affaire.

La direction du Shelter a pris des mesures pour renforcer les procédures de contrôle de qualité, d'hygiène et de sécurité alimentaire au sein de l'établissement.

Le ministère tient à rassurer le public que la protection, la santé et le bien-être des enfants placés sous sa responsabilité demeurent une priorité absolue. Aucun manquement susceptible de compromettre la sécurité des enfants ne sera toléré.

Le ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de la Famille réaffirme son engagement à maintenir des standards de prise en charge et à agir avec fermeté chaque fois que l'intérêt supérieur de l'enfant est concerné.

Ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de la Famille

Port-Louis 7 mai 2026